

Délibération n°2025_DEL_116

Objet	Finances : Compte administratif 2024 – Budget Annexe – Immobilier d’entreprises
Nomenclature de l’acte	7.1 Décisions budgétaires

Nombre de membres en exercice : 41
 Nombre de présents : 39
 Nombre de votants : 39
 Date de la convocation : 24 juin 2025

Le 30 juin à 19h00,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes « L’Farto » de Massingy (74150), sous la Présidence de M. François RAVOIRE, Président.

M. Jean-Pierre FAVRE est élu Président de séance pour les délibérations 2025_DEL_114 à 2025_DEL_121 relatives à l’arrêt des comptes administratifs.

Présents :

DUMONT Patrick, ROUPIOZ Sylvia, BASTIAN Patrick, LOMBARD Roland, KENNEL Laurence, CHASSAGNE Eric, DAUNIS Christiane, FAVRE Jean-pierre, BLOCMAN Jean-Michel, VIBERT Martine, CHAUVETET Béatrice, LABORIER Edwige, BERNARD-GRANGER Serge, BOICHET-PASSICOS Christine, CLEVY Yannick, CROENNE Astrid, ABRY Michel, AUGUSTIN Laëtitia, DEPLANTE Serge, STABLEAUX-VILLERET Marie, PERRUISSET Claude, MONTEIRO-BRAZ Miguel, BONANSEA Monique, TURK-SAVIGNY Eddie, PERISSOUD Jean-François, TRANCHANT Yohann, BOUCHET Geneviève, BISTON Sylvain, MUGNIER Joël, PAILLE Françoise, DERRIEN Patrice, VENDRASCO Isabelle, GIVEL Marie.

Absents/Excusés :

- M. DULAC Christian qui a donné pouvoir à M. DEPLANTE Serge
- M. TRUFFET Nicolas qui a donné pouvoir à MME AUGUSTIN Laëtitia
- M. VIOLET Michaël qui a donné pouvoir à MME CHAUVETET Béatrice
- MME CHARVIER Florence qui a donné pouvoir à M. BERNARD-GRANGER Serge
- MME GALMICHE Maude qui a donné pouvoir à MME LABORIER Edwige
- M. TAMRI M’hamed qui a donné pouvoir à M. ABRY Michel
- MME ZAMPARO Justine
- Le Président de la Communauté de communes M. François RAVOIRE, sort de la salle et ne prend pas part au vote.

M. Jean-François PERISSOUD a été élu secrétaire de séance.

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif qui :

- Rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- Présente les résultats comptables de l'exercice.

Impact du budget pour la transition écologique

Vu l'article 191 de la loi de finances pour 2024 qui prévoit l'obligation de produire, pour les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux de plus de 3 500 habitants, une nouvelle annexe à leur compte administratif ou leur compte financier unique intitulée « Impact du budget pour la transition écologique »,

Vu le décret du 16 juillet 2024 pris en application de cet l'article,

Cette annexe « Impact du budget pour la transition écologique » vise à valoriser la contribution dite « positive ou négative » des dépenses d'investissement local aux objectifs de transition écologique. Il s'agit de répondre aux objectifs du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

Néanmoins, la communauté de communes n'est pas en mesure d'élaborer un budget vert pour les comptes de l'année 2024. En effet, la priorité du service Transition écologique a été donné à la réalisation du Plan Climat-Air-Energie Territorial, qui a mobilisé l'ensemble des services et a demandé de longs mois de travail.

Un calendrier de travail a été établi pour la réalisation du budget vert comme ci-après :

-Automne 2025 : travail en transversalité sous forme de groupes de travail avec l'ensemble des services de la collectivité pour poser la méthode du budget vert.

-Année 2026 : Suivi du budget 2026 avec la nouvelle grille du budget vert.

Par conséquent, les annexes budgétaires telles qu'identifiées dans la maquette budgétaire des comptes administratifs 2024 n'ont pu être renseignées.

Au regard de la présentation des comptes et des résultats du budget annexe Immobilier d'Entreprises pour l'exercice 2024 ;

Dès lors où les écritures du compte administratif du budget annexe Immobilier d'Entreprises de l'exercice 2024 sont conformes à celles du Comptable Public retracées dans le compte de gestion 2024 du budget annexe Immobilier d'entreprises qui a préalablement fait l'objet d'un vote le 30 juin 2025 par délibération 2025_DEL_108 du conseil communautaire ;

ENTENDU l'exposé de Madame la Vice-présidente en charge des Finances ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, ARRÊTE le compte administratif 2024 du budget annexe portant sur l'Immobilier d'entreprises, selon les sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	0,00	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	0,00	Total recettes de gestion des services	0,00
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 0,00	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 0,00

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 0,00	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 0,00
---	---------------------	---	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 16 682,26

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 0,00	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 16 682,26
---	-------------------------	---	-------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	16 682,26
--	------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 0,00	II 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	0,00	II + IV	0,00
--------------	----------------	-------------	----------------	-------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	1 025,67
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	0,00	II + IV + VI + VII	1 025,67
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	1 025,67			

Le secrétaire de séance,

Jean-François PERISSOUD

Le Président de séance,

Jean-Pierre FAVRE



Délibération transmise en Préfecture le : 15 JUIL. 2025

Délibération publiée le : 15 JUIL. 2025